

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'aménagement du
territoire et de la décentralisation

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 7 mars 2025 portant nomination de rapporteurs au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : ATDA2505845S

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation,

Vu le code des transports, notamment l'article R. 6521-15 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R*133-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 modifié relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu la décision du 7 mars 2025 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés rapporteurs auprès du conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile à compter du 11 mars 2025 :

M. Philippe BESSE, M. Orian DHEU, M. Christophe DODE, M. Clément DUFIX, M. Jean-Michel GOYAT, M. Jean-Baptiste KLENE, Mme Isabelle LEMARCIS, M. Olivier OUTTIER, M. Louis TEODORO.

Article 2

La décision du 2 décembre 2024 portant nomination de rapporteurs au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation.

Fait, le 7 mars 2025.

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,

R. THUMMEL